15 février 2005 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les mesures prises au niveau national et international pour atténuer les effets de la pollution atmosphérique sur le climat, à Paris le 15 février 2005.

- Je retiens deux choses de nos échanges : l'urgence de l'action et l'exigence de l'ambition. Pour cela, je fixe trois axes à l'action de notre pays :

1) Mettre en oeuvre de manière exemplaire nos engagements au titre du protocole de Kyoto

Les derniers chiffres le démontrent, la France tient ses engagements : les émissions de CO2 de notre pays n'ont pas augmenté sur la période 1990-2004. Nous sommes bien partis pour atteindre l'objectif de 2012 : ne pas dépasser le niveau d'émission de 1990.

Le plan climat adopté l'an dernier y contribuera. Il sera pleinement appliqué. Je demande au Ministre de l'écologie et du développement durable de dresser un bilan d'étape de ce plan pour son premier anniversaire en juillet.

Mais Kyoto n'est qu'un premier pas. Nous devrons aller beaucoup plus loin : diviser par quatre d'ici 2050 les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des pays développés. Le prochain sommet du G8 doit être l'occasion d'avancer dans cette direction. La France soutient la volonté du Royaume-Uni d'en faire une priorité. L'Europe doit continuer à montrer l'exemple.

Je souhaite que, sans attendre 2012, la France essaye d'aller au-delà de ses engagements de Kyoto. Pour cela, je demande au gouvernement de travailler en priorité sur les actions suivantes :

- - réfléchir à de nouvelles incitations afin d'accélérer la réhabilitation énergétique des bâtiments anciens £

- - engager, au plan européen, une réflexion particulière sur le secteur aérien, qui doit assumer sa part de l'effort de réduction des émissions £

- - dans le domaine des véhicules automobiles, un effort de renforcement des normes existantes est indispensable. Il doit être engagé au niveau européen £

- - enfin, l'État et ses établissements publics doivent être exemplaires dans leurs politiques d'achat. Je demanderai en particulier au gouvernement de me rendre compte du respect des objectifs fixés pour l'équipement des administrations en véhicules propres.

2) Faire de la lutte contre le changement climatique un atout pour la compétitivité de la France et de l'Europe.

Je souhaite que notre pays renforce, dans le cadre de partenariats public-privé tels que proposés par la mission BEFFA, ses programmes de recherche dans six domaines stratégiques : la séquestration du carbone £ le véhicule propre £ la pile à combustible hydrogène £ les biocarburants £ le solaire et le photovoltaïque £ le bâtiment économe en énergie.

La nouvelle Agence Nationale de la Recherche et la future Agence de l'Innovation Industrielle y contribueront.

3) Confirmer le leadership international de la France et de l'Europe dans la lutte contre le changement climatique

La France appuiera les efforts de la Présidence britannique du G8.

Notre premier objectif cette année doit être de réengager les États-unis dans l'effort international de lutte contre le changement climatique.

Notre deuxième objectif pour Gleneagles doit être d'aider les pays émergents à s'engager sur la voie d'un développement énergétique propre.

Il n'est évidemment pas question de demander aux pays en développement de brider leur croissance au nom de la lutte contre le changement climatique. Mais nous devons tout faire pour les aider à dépasser la contradiction entre la croissance, indispensable pour la réduction de la pauvreté, et la préservation de l'équilibre du climat, bien public mondial.

Pour cela, nous devons d'abord utiliser pleinement les mécanismes de développement propre de Kyoto.

Mais, face aux enjeux énergétiques des pays en décollage économique, nous devons aller beaucoup plus loin. Le prochain sommet du G8 nous en donne l'occasion. Dans cette perspective, je demanderai à une grande personnalité de l'industrie de me faire des propositions sur les moyens de renforcer la coopération scientifique et industrielle avec les pays émergents, les transferts de technologie vers ces pays et le financement de leur développement propre.